**Délibération portant autorisation du Président à ester en justice dans le cadre des élections professionnelles**

Le Président expose aux membres du Conseil Communautaire que **le renouvellement/la création** du Comité Social Territorial interviendra le 8 décembre 2022.

Dans le cadre des opérations électorales et selon les dispositions des articles L.5211-2 et L.2122-22, 16° du Code général des collectivités territoriales, il est demandé aux membres du Conseil Communautaire d’autoriser le Président à représenter le Conseil Communautaire pour tout litige relatif aux élections professionnelles et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré par … voix contre, ... voix pour et ... abstentions, un avis ………….est émis,

**DECIDE**

**Article 1er** : D’autoriser le Président à représenter le Conseil Communautaire pour tout litige relatif aux élections professionnelles et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

**Article 2** : D’autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l’exécution de cette décision.

Fait à .................................................

Le ........................................................

Prénom, nom et qualité du signataire